



Appel à la Grève

La répression, les sanctions sont devenues le mode de fonctionnement à l'Entreprise Régionale Bordeaux Guyenne de la Lyonnaise des Eaux,

Les procédures juridiques de salariés qui traduisent l'entreprise devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits, ne se comptent plus

Les sommes d'argent que consacre l'entreprise à la réparation des préjudices s'élèvent à 500 000 Euros, ces sommes sont le produit de notre productivité, de notre travail quotidien, doivent-elles servir à ça alors que notre pouvoir d'achat diminue ?

Nous voyons bien que la Lyonnaise a budgétisé sa politique antisociale. Le pouvoir, l'affirmation du rôle du chef n'ont pas de prix surtout quand il s'agit de dépenser l'argent de l'entreprise !

C'est quoi cette entreprise qui n'hésite pas à donner une image sociale déplorable en faisant la une des tribunaux ?

Comment peut-on concilier une telle démarche en pleine négociation contractuelle ?

La direction continue aujourd'hui à faire la chasse à l'expression syndicale, au droit de grève en utilisant la géolocalisation pour arriver à ses fins.

Comment peut-on expliquer que notre camarade Didier Audebert membre du bureau CGT Lyonnaise, membre de L'union locale CGT de Libourne soit traduit devant le conseil de discipline vendredi 8 juillet pour une sanction pouvant aller au licenciement ?

Personne n'est dupe sur l'accélération des faits reprochés à Didier depuis les grèves sur l'agence de Libourne.

La direction veut mater les justes revendications des salariés qui souhaitent à travail égal avoir le même salaire.

La direction ne peut opposer aucun argument crédible pour justifier les écarts salariaux constatés.

Le seul argument est de mater la rébellion, de faire régner la peur auprès des salariés, en faisant porter le chapeau à Didier.

La CGT et les salariés ne laisseront pas faire la direction.

Nous ne laisserons pas bafouer le droit d'expression.

Nous ne permettrons pas l'utilisation de la géolocalisation à des fins disciplinaires

La CGT Lyonnaise des Eaux, L'union Locale de Libourne, L'union Départementale de Bordeaux appellent tous les salariés à venir **vendredi 8 juillet à 14H, 64 Bd. Pierre 1^{er} 33000 bordeaux devant la porte jaune défendre Didier qui est traduit devant le conseil de discipline.**

VENEZ NOMBREUX

Ne nous laissons pas faire, c'est de notre dignité qu'il s'agit, aujourd'hui c'est Didier et demain !!!

